

Le mensuel de Fontenailles n°10

Mairie de Fontenailles
63 rue de Maurice Wanlin
77370 Fontenailles

Téléphone—Fax

01 64 08 40 17
01 64 08 43 42
Astreinte : 06 08 05 01 47

Site

mairiefontenailles.fr

Horaires mairie et
de l'agence postale

Lundi—mercredi—vendredi :
De 15h30 à 17h30
Mardi—jeudi—samedi:
De 9h00 à 11h00

Agence Postale

01 60 52 66 35

Bibliothèque municipale

Le jeudi de 9h à 10h45

RAM

Le vendredi de 9h30 à 11h00

La Brie Nangissienne

brienangissienne.fr

M A R S 2 0 1 5

L'édito

Chères Fontenailloises et Fontenaillois,

L'actualité est marquée par un **contexte économique difficile** qui rejaillit sur les finances publiques. La dotation allouée aux collectivités locales s'en trouve amoindrie. **Le budget de la commune, en diminution**, doit cependant répondre aux **besoins de Fontenailles**.

Nous nous sommes attachés au cours de l'année 2014 à **réaliser des économies**, notamment en renégociant différents contrats.

Cette maîtrise des dépenses nous permet d'éviter une augmentation de la part communale des impôts locaux, et d'envisager différents travaux d'amélioration et d'entretien dans la commune, voirie, réfection du lavoir du Bézard, accessibilité aux lieux publics, ainsi que des projets tel que **le Plan Local d'Urbanisme**.

Le plus gros chantier de ces prochaines années va être celui de **la mise aux normes de la station d'épuration**.

Le coût de ces travaux **impacte le budget d'assainissement**, qui est un budget annexe de la commune, mais indépendant de celui-ci. Ce budget est alimenté par la redevance d'assainissement, **dont le prix va passer de 2€ à 2,30 €** par mètre cube **afin d'équilibrer le budget impacté par les coûts de travaux de maîtrise d'œuvre**, estimé à 172 764 € sur trois ans.

L'équipe municipale continue de proposer différentes actions, avec le souci permanent de limiter l'impact sur le budget de la commune.

Didier Picodot—Pascal Ramet

**Conseillers municipaux
Chargés des finances**

ETAT CIVIL

Naissances

Alicia BARBOSA MARTINS est née le 16 février 2015.

Malo, Gabriel JIMENEZ CHEVALIER est né le 19 février 2015.

Décès

Monsieur Jean-Paul NEIRINCK est décédé le 10 février 2015.

Le conseil municipal

Le conseil municipal s'est réuni le jeudi 5 février 2015. Nous vous en proposons un résumé. L'intégralité du compte rendu est affiché en mairie et disponible sur le site internet de la commune.

- ◆ Des travaux d'amélioration sur **le réseau d'éclairage public** vont être programmés route de Glatigny, Route de Villefermoy et Chemin du Bouillot.
- ◆ **Le cabinet d'étude pour la réalisation du PLU** (Plan Local d'Urbanisme) de la commune a été sélectionné. Le choix s'est porté sur **la société EU-CREAL d'Ecuelles**.
- ◆ **La mission de maîtrise d'œuvre de la reconstruction de la station d'épuration** a été confiée au bureau d'études **ARTELIA**.
- ◆ **Afin de financer** les travaux de rénovation sur le lavoir du Bézard, **une demande de subvention** a été sollicitée **auprès du Conseil Général**. Ces travaux seront réalisés par **Initiative 77** (par travail entraide).

Recrudescence des cambriolages sur notre commune. Soyez vigilants.

Changez vos habitudes.

Vie quotidienne—Vie pratique

Pour vos promenades en famille ou vos randonnées, le **plan de la commune avec l'indication des chemins** est mis à votre disposition.

Les 2 agents techniques ont participé à la **formation du CACES catégorie 8** leur permettant de conduire le tracteur. A l'issue du stage, **ils ont passé brillamment les tests.**

Attention, à compter du mardi 17 mars, l'**atelier « relais bébé »** proposé par Familles Rurales **se tiendra dans les locaux du périscolaire** à côté de l'école maternelle.

Depuis 2009, les conducteurs peuvent accéder à leur solde de points via le site sécurisé :

<https://www.telepoints.info>.



A vos agendas

- ◆ **La cérémonie du 19 mars** aura lieu à 9h15 au Monument aux Morts.
- ◆ **Les élections départementales**, les dimanches 22 mars (1er tour) et 29 mars (2ème tour).
- ◆ **La Chasse aux Œufs de Pâques** pour les enfants de 1 à 10 ans **est organisée le dimanche 5 avril** au matin.
- ◆ **Le CCAS** organise **le repas des plus de 65 ans** le dimanche 12 avril à 12 h00 dans la salle des Loisirs.
- ◆ **Nangis Lude** organise une soirée jeu **pour les ados** le vendredi 20 mars 2015.
- ◆ **Le TSM (Théâtre de Seine et Marne)** invite les enfants de 8 à 11 ans à « **jouer au théâtre** ».

Ce stage, d'un montant de 30 euros, **se déroule du mardi 21 au samedi 25 avril** (10h30—14h30) à l'école élémentaire de Fontenailles. **Pour inscrire** vos enfants, **contactez rapidement** TSM au 07 88 41 53 96 ou 77tsm@gmail.com

L'entretien des fossés

Les agents techniques se sont chargés de l'entretien d'une partie des fossés au hameau du Bézard. La location d'une mini pelle et l'utilisation du nouveau tracteur a permis de nettoyer les fossés bouchés.



Les infos du CMJ (Conseil Municipal des Jeunes)

Samedi 14 mars : Atelier créatif « Pâte Fimo » de 14h à 16 h à la salle des associations.

Vendredi 20 mars : Nangis Lude organise une soirée jeux pour les ados.

Samedi 21 mars : Réunion publique pour la rénovation du stade à la salle des loisirs.

Samedi 18 avril : Atelier créatif «boîtes à mouchoirs ».



L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

Premier client de l'Agence Postale, Monsieur Gouihya, accueilli par les deux agents qui alternativement accueillent le public.

Jeudi 19 février, les enfants ont bénéficié d'activités sportives proposées par le communauté de communes.

Au programme de la journée, des jeux collectifs adaptés à l'âge du public ont été organisés.



Le matin, les enfants de 6 à 9 ans se sont amusés à la balle assise, Poule renard vipère, la queue du diable et aux balles brûlantes.

L'après-midi ceux de 9 à 12 ans ont joué à la passe à 5 à 10, à la balle assise et aux prisonniers.

Ces trente jeunes ont passé un agréable moment et avaient la possibilité de se retrouver sur d'autres communes afin de pratiquer des activités sportives différentes.





Le CCAS vous informe...

Les aides aux départs en vacances et séjours

♦ **La CAF** propose des aides aux vacances, sous certaines conditions (www.vacaf.org ou 08.10.25.98.98) :

- " **L'Aide aux Vacances Enfants**":

Cette aide concerne les séjours pour les **enfants âgés de 3 à 18 ans**. Pour y prétendre, **votre quotient familial doit être inférieur ou égal à 750 euros**.

L'organisme de vacances choisi doit **être conventionné par la CAF 77** (liste consultable sur le site www.caf.fr/ma-caf/caf-de-Seine-et-Marne, rubrique "offres de service", "enfance et jeunesse").

- " **L'Aide aux Vacances en Famille**":

Vous pouvez en bénéficier si **votre quotient familial est inférieur ou égal à 550 euros**.

Cette aide finance une partie d'un séjour dans une structure **labellisée Vacaf**.

♦ **Le centre social Nangislude propose** dès maintenant, aux familles adhérentes, **des accompagnements pour construire un projet de départ en vacances** :

- " **Les départs en famille**"

- " **Tourisme 77**", séjours en gîte pour les familles.

Pour toute information, vous pouvez joindre Kathleen, référent famille, au 09.54.05.49.88.

- " **Dispositif SAC'ADOS**" pour les 18-23 ans.

Vous pouvez joindre Geoffrey au 09.54.05.49.88.

♦ **Le Conseil Général propose** :

- " **Partir en vacances avec SAC'ADOS**".

Ce dispositif s'adresse **aux jeunes de 16 à 23 ans**. Il s'agit d'un **accompagnement et d'une aide financière** (environ 150 € en chèques vacances et chèques service), **pour un projet de vacances d'été** (de début juillet à fin septembre), en France ou dans un pays de l'Union Européenne, deux personnes minimum.

Les dossiers d'inscription sont à retirer dans les structures participantes (liste et détails du dispositif sur Seine-et-Marne.fr).

- " **Tous en vacances en Seine-et-Marne** " :

Ce projet est mis en place par **les Maisons Départementales des Solidarités**. Renseignements sur le site Seine-et-Marne tourisme.

♦ **L'Agence Nationale pour les chèques vacances** :

Les jeunes de 18 à 25 ans peuvent bénéficier d'une aide, représentant jusqu'à 150 € du prix du séjour, par personne. Les conditions sont consultables sur depart1825.com.

♦ **Les associations**:

- **La fédération des foyers ruraux** propose un séjour de vacances à Gérardmer pour les 9-13 ans (du 7 au 16 juillet) et un séjour "Artistes Am'bulants" en Seine-et-Marne pour les 14-17 ans (du 8 au 25 juillet). Les bons CAF sont acceptés.

Pour tous renseignements, contacter Sophie au 01.64.64.28.21.